

COÛT DE LA FORMATION

Coût de la formation initiale

Inscription au concours : 100 €

Frais d'inscription : 184 €

Frais de scolarité : 282 €

Coût de la formation professionnelle (employeur)

Frais de formation : 6000 €

AIDES FINANCIÈRES PENDANT LA FORMATION

- Bourses Régionales ou Indemnités Pôle Emploi
- Contrat d'apprentissage dès la 2ème année

Indemnités de stage

1ère année : 23 €/semaine

2ème année : 30 €/semaine

3ème année : 40 €/semaine

+ Frais de déplacement

PRÉPARATION AU CONCOURS

Candidats droit commun

2 jours/semaine d'Octobre à Mars

Coût : 1200 €

Candidats AS ou AP

5 jours entre Janvier et Mars

Coût : 550 €

*Demande de renseignements et du dossier
d'inscription auprès du secrétariat*

CONCOURS

A partir du mois de Décembre, pré-inscription et téléchargement du dossier sur notre site internet

www.ifpsprivas.learneos.fr

INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ

19, Cours du Temple

BP 241

07002 PRIVAS CEDEX

Téléphone : 04 75 20 16 26

ifps@privas-groupe-sainte-marie.com



IFPS
Établissement Sainte-Marie
PRIVAS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

INSTITUT DE FORMATION DES PROFESSIONS DE SANTÉ DE PRIVAS

FORMATION INFIRMIÈRE



ORGANISATION DE LA FORMATION

- Quota : 64 étudiants
- Durée de la formation : 3 ans
Début : Premier lundi de Septembre
Fin : Début Juillet
- 4200 heures
Théorie : 2100 heures (60 semaines)
Stages : 2100 heures (60 semaines)
- Congés annuels
8 semaines l'été
2 semaines à Noël
2 semaines au Printemps

Un ordinateur est indispensable pour suivre les cours en e-learning.



FORMATION THEORIQUE

- 6 semestres avec 4 types d'unités d'enseignements

1er Type

Unités d'Enseignement contributifs aux savoirs

UE1 Sciences humaines, sociales et droit
UE2 Sciences biologiques et

2ème type

Unités d'Enseignement contributifs des compétences infirmières

UE3 Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
UE4 Sciences et techniques infirmières, interventions

3ème type

Unités d'intégration des différents savoirs

UE5 Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière

4ème type

Unités de méthodologie et de savoirs transversaux

UE6 Méthodes de travail

- Obtention du diplôme d'Etat d'Infirmier

180 ECTS = 30 par semestre

Validation de l'ensemble des compétences

STAGES

1ère année

S1 : 5 semaines

S2 : 10 semaines

2ème année

S3 : 10 semaines

S4 : 10 semaines (possible à l'étranger)

3ème année

S5 : 10 semaines

S6 : 15 semaines

• Parcours de stages

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels au collectifs sur des lieux de vie

• Validation des stages

- Présence obligatoire
- Mobilisation des compétences en stage
- Tenue d'un Portfolio : activités effectuées, situations rencontrées...
- Travaux écrits à partir du stage pour valider certaines UE